

Obliger à protéger le caribou

Ottawa pourrait imposer aux provinces un plan de protection à l'échelle du pays

Le gouvernement fédéral pourrait forcer les provinces à protéger l'habitat du caribou forestier. Il se donne jusqu'au printemps pour évaluer la situation de cet animal en déclin.

ANNE CAROLINE DESPLANQUES
Le Journal de Montréal

« Il y a des juridictions qui ne prennent pas au sérieux cette menace, qui pensent que le gouvernement fédéral n'aura pas le courage d'aller jusque-là, mais je ne parierais pas là-dessus », prévient Martin-Hugues St-Laurent, directeur de recherche en écologie animale à l'Université du Québec à Rimouski.

En conférence de presse hier, Marie-Josée Couture, du Service canadien de la faune, a souligné que si la ministre de l'Environnement, Catherine McKenna, juge que les efforts de protection des provinces ne sont pas suffisants, elle pourra recommander un plan de protection fédéral, en vertu de la Loi sur les espèces en péril.

La ministre se donne jusqu'à avril pour évaluer le travail des provinces et éventuellement prendre des mesures supplémentaires.

ACTION URGENTE DEMANDÉE

Louise Hénauld-Ethier, de la Fondation David Suzuki, critique le nouveau délai accordé aux provinces, cinq ans après l'adoption d'un plan de rétablissement national. « Les délais s'accumulent. Il n'y a rien qui a été fait en cinq ans, on ne va rien gagner à attendre quelques mois de plus », dit-elle.

« L'attente a assez duré, et il est urgent de passer à l'action pour rétablir le caribou forestier et délivrer les communautés forestières de l'incertitude qui pèse sur eux depuis des années dans ce dossier », renchérit Pier-Olivier Boudreault de la Société pour la nature et les parcs (SNAP).

Cinq ans après l'adoption d'un programme de rétablissement du caribou forestier, aucune des 51 hardes du pays, y compris celles du Québec, n'a amélioré son sort. PHOTO D'ARCHIVES



Cinq ans après l'adoption d'un programme fédéral de rétablissement du caribou forestier, aucune des 51 hardes du pays, y compris celles du Québec, n'a amélioré son sort, d'après le premier rapport quinquennal dévoilé hier à Ottawa.

Sur 31 populations pour lesquelles des données sont disponibles, pas moins de 20 accusent un déclin alors que 10 sont stables, précise le document d'Environnement Canada. « Après cinq ans, on doit constater que la population globale du caribou continue son déclin à cause des perturbations dans son habitat », ont indiqué des hauts fonctionnaires du Ministère.

Certaines des populations les plus faibles en nombre auront même besoin de plusieurs décennies avant d'atteindre leur seuil de rétablissement, selon le rapport.

« Il n'y a rien de sérieux qui a été mis de l'avant pour protéger l'espèce. Il y a eu des actions dans les bureaux, les scientifiques ont été interpellés, mais il n'y a rien qui a changé sur le terrain ». Rien pour surprendre M. St-Laurent.

Pour lui, il faut conserver les massifs forestiers non perturbés et renaturaliser les paysages, notamment en reboisant les chemins forestiers qui permettent aux prédateurs de mieux accéder aux caribous.

Le chercheur souligne que la conservation de l'espèce crée des emplois.

« La machinerie qui construit les chemins, c'est la même qui les déconstruit. Les mêmes travailleurs peuvent faire partie de la solution », dit-il.

— Avec la collaboration de Maxime Huard